



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

### Mars 2019 : poursuite de la baisse saisonnière du chômage

**Le taux de chômage dans le canton de Vaud baisse de 0,2 point et s'établit à 3,7 % à la fin du mois de mars 2019. Comme le mois précédent, les professions liées au secteur de la construction contribuent en majorité à cette embellie. Par rapport à mars 2018, le taux de chômage est passé de 4,1 % à 3,7 %, soit un recul de 0,4 point.**

Le nombre de chômeurs inscrits<sup>(1)</sup> dans le canton de Vaud baisse à 14'754 en mars 2019, soit 850 personnes de moins qu'à la fin du mois de février 2019 (-5,4 %). L'effectif des demandeurs d'emploi<sup>(2)</sup> suit une tendance similaire en diminuant de 873 personnes pour se fixer à 24'145 (-3,5 %).

Au cours du mois de mars 2019, les ORP vaudois ont inscrit 2836 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3713 dossiers. Le nombre de places de travail vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 4602, en diminution de 5,3 % par rapport à février 2019 mais en hausse de 78,7 % par rapport à mars 2018.

Le recul du chômage par rapport au mois de février découle principalement de la reprise des activités de la construction. Ainsi, les améliorations mensuelles les plus marquées concernent les « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-130 chômeurs) et les « autres métiers du bâtiment » (-178).

Sur le plan régional, excepté le district de Morges (3,0 %) qui reste stable, tous les districts connaissent une baisse de leur taux de chômage. Les plus forts replis s'observent dans les districts d'Aigle (4,0 %) et de la Broye-Vully (3,3 %), qui perdent respectivement 0,5 point et 0,4 point par rapport au mois passé.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP s'élève à 2889, en baisse de 46 personnes en un mois (-1,6 %) et en baisse de 140 personnes en une année (-4.6 %).

**Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,5 point et atteindrait 3,2 %. En effet, le canton de Vaud est l'un des seuls à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble 79 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.**

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 avril 2019

Renseignements: DEIS, Françoise Favre, cheffe ad interim du Service de l'emploi, 021 316 61 01-  
[francoise.favre@vd.ch](mailto:francoise.favre@vd.ch)

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur [www.vd.ch/statistiques-chomage](http://www.vd.ch/statistiques-chomage)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).